

SAINT-MAURICE

INFO

DÉC.
2020

*Joyeuses
Fêtes!*



LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19



Porter un masque



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans son mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Limiter au maximum
ses contacts sociaux**



**Aérer les pièces
10 minutes, trois
fois par jour**



**Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades**



**Utiliser l'application
TousAntiCovid**

Instants **4**

Ça fait l'actu **6**

Grand angle **8**

Ça fait l'actu **10**

Portrait **12**

Culture **13**

Tribunes **14**

Pharmacies **15**

État civil **15**

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.
55 rue du Mal Lecterc - Saint-Maurice
01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication -
Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Laure Lacour.

Photographes : Adobe Stock -
Service Communication - M. Génon.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8600.



www.ville-saint-maurice.com

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois.**

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉDITO

La période des fêtes s'est ouverte et votre Ville est à vos côtés, pour apporter un peu de chaleur humaine en ces temps difficiles. Nous avons renouvelé les illuminations de rue, notamment à l'Hôtel de Ville, au marché et place Montgolfier afin d'enchanter nos quartiers.

Nous soutenons nos commerçants par des actions de communication et la sécurisation sanitaire du marché. Je vous invite à privilégier les commerçants de Saint-Maurice, ils vous réserveront le meilleur accueil et une qualité de produits reconnue !

Solidarité et proximité sont au cœur de l'action de votre municipalité, en se voulant attentif à chacun.

La gratuité est décidée pour un trimestre d'activités, sportives ou culturelles, afin de tenir compte du second confinement et 700 colis de Noël sont distribués à nos seniors.

Nous facilitons l'accès à une complémentaire santé avec des tarifs moins élevés, proposée par une association sans but lucratif. C'est un enjeu de santé publique et de justice sociale. Ce dispositif n'engage pas les finances de la Ville.

Nous créons une annexe de l'Hôtel de Ville dans le quartier Montgolfier. Le symbole est fort : après avoir récupéré cette ancienne annexe de la Poste pour un euro, la Ville va renforcer les services publics sur ce site et vous rendre la vie plus facile.

Nous suscitons la création d'une maison de santé dans le Quartier du Pont. Avec nos partenaires, bailleur social et professionnels de santé, nous luttons contre la désertification médicale. Trois médecins pourront s'installer à la livraison d'un nouvel immeuble d'habitation, d'ici 18 mois.

Nous sommes lauréats de l'appel à projets de la Région Île-de-France pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les crèches, une priorité pour la santé de nos enfants.



Voici des projets d'avenir qui concernent votre quotidien. Ils sont conformes aux engagements pris lors des élections municipales.

Je me réjouis enfin de la décision des Hôpitaux de Saint-Maurice d'accorder à la Ville la coprésidence du comité de pilotage sur le devenir d'Esquirol, à la suite de notre mobilisation. C'est une avancée décisive pour replacer la Ville au cœur du projet.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes. Bonne et heureuse année 2021 à vous-même, à vos proches, une année riche de projets pour Saint-Maurice !

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre maire

www.facebook.com/igor.semo



Le 102^e anniversaire de l'Armistice et de la Victoire de 1918 a dû être célébré dans le strict respect du confinement et des mesures sanitaires. Aucune cérémonie n'était autorisée, seuls des dépôts de gerbes ont eu lieu aux Monuments aux Morts de Charenton et de Saint-Maurice en présence des Maires Igor Semo et Hervé Gicquel, du Sénateur Christian Cambon, du Député Michel Herbillon, des adjoints en charge des commémorations Michel Budakci et Jean-Marc Boccara, du Général Dubourdieu, représentant des anciens combattants et de Rémy Meesemaeker, médecin général des armées.



GRAND NETTOYAGE DE QUARTIER

Les 16 et 17 novembre derniers, les équipes des services techniques ont réalisé une nouvelle opération grand nettoyage du quartier de l'ancienne gendarmerie et de la mairie. Le parking de l'Abreuvoir, la passerelle et les squares du Moulin rouge et de l'église communale ont fait l'objet d'un grand entretien des végétaux. Saluons le travail des agents en charge de la propreté et des espaces verts qui ne ménagent pas leurs efforts au quotidien. Ensemble, maintenons notre ville propre !



LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Dans le cadre de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire et afin de sensibiliser les enfants sur le sujet, notre Maire, Igor Semo et Hélène Coupé, maire-adjointe en charge de la citoyenneté, ont distribué aux élèves de CM1 et de CM2 une bande dessinée, réalisée par les enfants du CME et la direction de la communication de la ville. Les collégiens de 6^e et de 5^e l'ont reçue par leurs enseignants. La bande dessinée et l'ensemble des actions menées sont disponibles sur le site de la Ville rubrique Enfance/ Non au harcèlement scolaire.

INSTANTS



TÉLÉTHON : DES BÉNÉVOLES MOBILISÉS MALGRÉ LA COVID

Les bénévoles mauritiens du Téléthon se sont dévoués encore plus en cette période de pandémie pendant laquelle les manifestations qui leur permettaient de récolter le plus de fonds étaient impossibles. Malgré tout, des stands ont pu être installés au marché les dimanches de décembre et sur la place Montgolfier vendredi 11. La vente de gourmandises et de quelques articles faits maison ont fait le bonheur des passants. Merci à tous pour votre implication et/ou participation ! <https://don.telethon.fr/>



COVID-19 Un déconfinement progressif

Le 24 novembre le président de la République a annoncé les étapes progressives du déconfinement.

DEPUIS LE 28 NOVEMBRE

Adaptation du confinement

- Maintien des attestations dérogatoires pour les déplacements impérieux et le télétravail quand cela est possible.
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 km pour une durée maximale de 3h.
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air.
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies ou encore les bibliothèques.

À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE

Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés.
- Instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h du matin à l'exception des réveillons du 24 et du 31 décembre.
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées.
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

À PARTIR DU 20 JANVIER

Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants.
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et, si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard.
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

TESTS RAPIDES ANTIGÉNIQUES EN PHARMACIE

Des tests antigéniques nasopharyngés sont réalisés par les pharmaciens depuis début novembre. Ils permettent de

déterminer si une personne est infectée par le virus au moment du prélèvement. Les résultats, connus sous 15 à 30 minutes, sont réservés prioritairement :

- aux personnes asymptomatiques (hors « cas contact » ou personnes détectées au sein d'un cluster) ;
- aux personnes symptomatiques de moins de 65 ans si le test a lieu moins de 4 jours après l'apparition des premiers symptômes, si le délai d'attente pour obtenir un test RT-PCR est supérieur à 48h ou si elles n'ont pas un profil à risque de développer une forme grave du Covid-19.

Les tests gratuits et sans ordonnance sont réalisés :

- à la pharmacie Montgolfier.
- à la Grande Pharmacie de Saint-Maurice sur rendez-vous en ligne via l'application *Ma Pharmacie Leadersanté*.

Article rédigé avant les annonces gouvernementales du 10 décembre.

HÉBERGEMENT d'urgence



Un ancien pavillon désaffecté, situé dans le Bois de Vincennes, en bordure de Saint-Maurice, a été transformé par la Ville de Paris en centre d'hébergement d'urgence pour les sans-abris.

Ce Centre de transit de 17 personnes a ouvert ses portes le 18 novembre dernier. Confié à Emmaüs solidarité par la Ville de Paris, il accueille des sans-abris installés dans le Bois de Vincennes. Cette décision a été prise sans en informer préalablement la Ville de Saint-Maurice.

Il a pour mission de proposer un hébergement aux hommes isolés rencontrant des difficultés à se projeter et/ou à se maintenir dans des centres d'hébergement classiques. L'objectif est de les accompagner à se réhabituer à la vie en collectivité afin de les orienter vers des lieux d'hébergement adaptés. L'équipe de la structure est composée d'un chef de service, de quatre Auxiliaires Sociaux Éducatifs de jour, de deux de nuit et d'un agent d'entretien. Cinq travailleurs sociaux de la maraude du Bois de Vincennes assurent des permanences sociales au sein de la structure.

QUALITÉ DE L'AIR : la Ville lauréate



La Région Île-de-France vient d'attribuer à la Ville de Saint-Maurice une subvention de 95 000 € dans le cadre de l'appel à projets visant à améliorer la qualité de l'air dans les crèches et écoles primaires.

LE PROJET DE LA VILLE

Le projet « De l'air pur pour la crèche Delacroix » vise à garantir une bonne qualité de l'air dans la crèche (diminution du dioxyde de carbone CO2 et des particules fines) avec la mise en place d'un système de ventilation qui permet également une récupération énergétique.

La centrale de traitement permettra de renouveler l'air des pièces de vie à partir de l'air extérieur filtré et purifié. Elle sera pilotée en temps réel par des micro-stations de manière à garantir le respect des seuils recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et à limiter les consommations énergétiques.

Les solutions mises en place permettront une :

- Amélioration du taux de CO2. Le système permettra de rester en dessous de 1000 ppm (seuil recommandé pour un bon apprentissage et le bien-être des enfants et des encadrants).
- Amélioration du taux de particules fines avec le respect du seuil de 10 µg/m3 recommandé par l'OMS.
- Réduction de la concentration en COV (composés organiques volatils).

Le projet intégrera un volet d'accompagnement avec la mise en place de sensibilisations et formations. En effet, l'amélioration de la qualité de l'air intérieur passe également par des changements de comportements (par exemple le choix de produits de nettoyage faiblement émissif en COV).

VOUS AUSSI, ADOPTEZ LES BONS GESTES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

- Aération : l'aération passe par l'ouverture des fenêtres et/ou des portes. Le renouvellement de l'air permet d'évacuer les odeurs, les polluants et de lutter contre l'humidité et les moisissures.
- Ventilation : la ventilation permet de renouveler l'air en assurant une circulation générale et permanente. Prenez garde à ne pas encombrer ou boucher les entrées d'air, grilles ou bouches d'aération.

PROJET DE restructuration



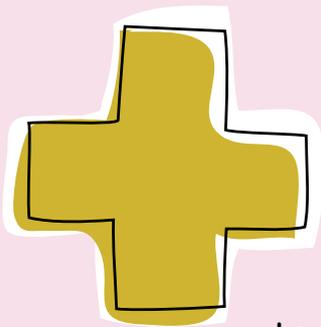
Suite à la mention votée par le Conseil municipal le 15 octobre, la direction des Hôpitaux de Saint-Maurice et l'Agence régionale de santé ont accédé à la demande de la Ville d'être au cœur des décisions de restructuration des Hôpitaux de Saint-Maurice.

La Ville co-présidera le comité de pilotage afin d'être associée à toutes les décisions attachées à ce dossier.

En effet, dans le cadre de la modernisation du parcours de soins et de la création des groupements hospitaliers de territoire, les Hôpitaux de Saint-Maurice envisagent de restructurer leur patrimoine en cédant une parcelle de 6 hectares (dont 23 000 m² de bâtiments) située sur le site Esquirol. Le but de la direction des Hôpitaux est de regrouper l'ensemble de l'offre de soins sur le site de l'Hôpital national en libérant les locaux au sud, mais aussi la construction d'un bâtiment neuf pour la psychiatrie. La cession à des promoteurs immobiliers financerait cette opération.

MUTUELLE COMMUNALE DE SANTÉ

une mutuelle pour tous les Mauritiens



Face au nombre croissant de personnes qui renoncent à contracter une mutuelle pour des raisons financières, la Ville de Saint-Maurice s'engage dans une démarche solidaire en favorisant la mise en place, en partenariat avec l'Association à but non lucratif *Mut'Com*, d'une mutuelle communale afin de permettre aux Mauritiens de se soigner à moindres coûts.

QU'EST-CE QU'UNE MUTUELLE COMMUNALE ?

Il s'agit d'un dispositif de solidarité, non-obligatoire, qui consiste à regrouper les habitants d'une même ville afin de les faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à un tarif avantageux.

La commune ne conclut pas de contrat avec la Mutuelle communale.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La commune sert uniquement d'intermédiaire entre les habitants et la mutuelle. Les habitants souscrivent librement à l'offre si celle-ci est avantageuse pour eux. La mutuelle, quant à elle, porte les garanties du contrat et assure le risque.

QUI EST CONCERNÉ ?

La mutuelle communale s'adresse à **tous les Mauritiens sans condition d'âge ou de revenus** (étudiants, chômeurs, actifs, retraités, professions libérales...).

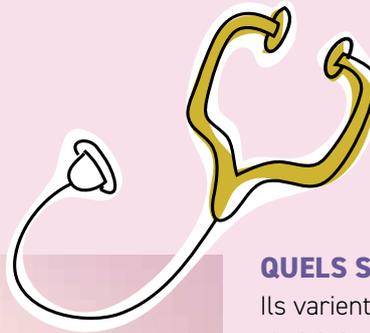
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

- Différentes formules de garanties au choix.
- L'adhésion se fait sans frais de dossier ni questionnaire de santé, dès le lendemain de la signature du contrat.
- Aucun délai de carence.
- Possibilité de changer de formule en cours d'année.
- Un espace dédié sur Internet afin de gérer son contrat et ses remboursements.
- La Mutuelle prévoit le remboursement, à hauteur de 20 € par an et par bénéficiaire, d'un nombre important de médicaments, généralement non remboursés, sans prescription médicale.
- Au-delà du dispositif social de remboursement de frais de santé, la Mutuelle facilite également la pratique du sport en participant à l'adhésion à un club ou au financement d'une licence sportive à hauteur de 40 € par an et par bénéficiaire.
- Les plus de 55 ans peuvent éga-



lement utiliser cette participation pour leur adhésion à une association culturelle (dessin, peinture, musique...), cela dans le but de lutter contre la sédentarité et l'isolement.

- La Mutuelle facilite aussi l'accès au sport pour les personnes handicapées en participant, chaque année,



QUELS SONT LES TARIFS ?

Ils varient selon le niveau de garantie choisi. Les cotisations sont gratuites pour le 3^e enfant.

QUELS SONT LES SOINS PRIS EN CHARGE ?

Tous : soins courants, dentaires, optique, hospitalisation, aides auditives, cures...

COMMENT LA CONTACTER ?

Lors des permanences d'information et d'adhésion sur rendez-vous au 06 34 69 06 73, à la direction des solidarités en mairie tous les 15 jours.

Pour des informations en dehors de ces permanences, vous pouvez la contacter :

- au 05 56 23 87 85
- par mail : prop@lamutuellecommunale.com

Pour plus de renseignements : www.lamutuellecommunale.com/



La Ville de Saint-Maurice se positionne uniquement en tant qu'intermédiaire pour mettre en relation les administrés et Mut'Com'.



au paiement de la licence ou de l'adhésion à une association sportive communale, à hauteur de 80 €.

COMMENT ADHÉRER ?

Mut'com accompagne les adhérents dans toutes les démarches administratives, du choix des garanties à la mise en place de la complémentaire

santé, en passant par la résiliation, le cas échéant, de la précédente complémentaire santé.

Pour souscrire à cette couverture santé, il vous faut une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'attestation de droit de la sécurité sociale et un RIB.

SÉCURITÉ

STATIONNEMENT SAUVAGE des 2 roues



Des stationnements anarchiques de deux-roues nous sont quotidiennement signalés. Nous vous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est interdit. Ce comportement est inadapté et surtout dangereux.

Il peut avoir de graves conséquences pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et même pour les automobilistes dont la visibilité peut être entravée. Ces incivilités rendent parfois le trajet des poussettes, personnes déficientes visuelles ou en fauteuil très compliqué voire impossible, les obligeant à descendre sur la route.

Des emplacements sont réservés aux deux-roues sur tout le territoire, géolocalisés sur le plan interactif.

Attention, les conducteurs de deux-roues sont sanctionnés d'une amende de 35 € pour les stationnements gênants d'une motocyclette, tricycle à moteur, cyclomoteur sur un trottoir (art. R417-10 du Code de la route) et d'une amende de 135 € pour les stationnements dangereux (art. R417-9 du Code de la route).

SERVICE PUBLIC

CONTINUITÉ DE SERVICE chez Veolia Eau



Depuis le début de la crise sanitaire Veolia Eau continue de fournir en eau les populations à un niveau de qualité de service inchangé tout en préservant leur sécurité et celle de ses collaborateurs.

Grâce à la mobilisation permanente de la cellule de crise, les interventions à domicile sont maintenues. Le site d'accueil du public, à Saint-Denis, reste ouvert sur rendez-vous au 0 969 369 900. **Les clients sont néanmoins invités à privilégier les autres moyens de contact. Le Centre Relation Client est joignable du lundi au vendredi de 8h à 19h30 ou le samedi de 9h à 12h30.**

Les abonnés peuvent se connecter via leur espace client pour suivre leur consommation, gérer leur abonnement, payer leur facture ou obtenir des informations... Il est aussi possible de communiquer par discussion instantanée ou de choisir un créneau horaire pour être rappelé par le service client.

www.vedif.eau.veolia.fr

ACCOMPAGNEMENT

PERMANENCE pour l'accès aux droits des femmes



La Ville propose, en partenariat avec le CIDFF du Val-de-Marne, une permanence gratuite pour l'accès aux droits des femmes (information juridique, accompagnement et aide aux victimes...).

Les entretiens confidentiels sont assurés par une juriste. Ils permettent d'informer les femmes sur leurs droits, d'identifier leurs difficultés et d'offrir un accompagnement global dans leurs démarches judiciaires, sociales et professionnelles.

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil un mercredi après-midi sur deux, sur rendez-vous, à la Mairie de Saint-Maurice.

Tel. : 01 45 18 82 10

Plus d'infos sur www.cidff94.fr.

3919 : UN NUMÉRO DESTINÉ AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Anonyme, accessible et gratuit.

7 jours sur 7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés.



APICITÉ 2 abeilles pour Saint-Maurice !



La Ville vient de recevoir une abeille supplémentaire au label APICITÉ pour sa démarche remarquable dans la sauvegarde des abeilles et de l'environnement.

Le comité de labellisation APICITÉ a décerné « 2 abeilles - démarche remarquable » à Saint-Maurice qui a été félicitée pour sa progression dans sa démarche de protection de l'abeille et de l'environnement et pour son soutien au milieu associatif apicole local.

LE LABEL

Ce label national, lancé en 2016 par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, a récompensé notre ville pour la première fois en 2018 en lui accordant une abeille. Sa mission est de sensibiliser sur le rôle primordial de l'ensemble des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité et la nécessité de les protéger.

LES ACTIONS

Les actions qui ont permis à la Ville de décrocher une abeille supplémentaire sont nombreuses et ne se cantonnent pas qu'à l'apiculture. Quatre grandes thématiques rentrent en compte : le

développement durable, la gestion des espaces verts, la biodiversité et la sensibilisation.

Nous tenons à féliciter le service des espaces verts qui, chaque année, travaille et réfléchit pour améliorer la biodiversité et le respect de notre environnement.

Le comité de labellisation a été sensible à la gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement, aux efforts d'aménagement des massifs avec la plantation de toujours plus de vivaces mellifères, du nombre et de la qualité de nos hôtels à insectes et, bien sûr, de notre rucher ainsi que des actions de sensibilisation auprès de la population et des centres de loisirs en partenariat avec l'association *Les Happyculteurs de Saint-Maurice* que nous remercions également.

Vous aussi, en tant qu'habitant citoyen, vous pouvez contribuer à la sauvegarde de nos précieuses abeilles.

Mettez des fleurs à vos balcons ! Les plantes mellifères produisent le nectar et le pollen dont les abeilles ont besoin. C'est facile, il en existe de nombreuses variétés accessibles comme les hellébores, géraniums, crocus, marguerites, jacinthes, dahlias ou encore glycines. Vous pouvez aussi installer des pièges à frelons asiatiques, à base de protéines, ils n'attirent pas les abeilles.

N'oublions pas qu'au-delà de l'obtention de ce beau label, tout ce qui est bon pour les abeilles est également bon pour nous humains et notre qualité de vie !

UN GUIDE PRATIQUE des aides financières



Un guide recensant toutes les aides financières nationales, régionales et locales vient d'être publié par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est Parisien (ALEC) et le Territoire Paris Est Marne&Bois.

Certificats d'économies d'énergie, éco-prêt à taux zéro, MaPrimeRenov' ou encore aides de l'Agence nationale de l'habitat, devant la complexité des nombreux dispositifs existants, **ce guide apporte une meilleure lisibilité des aides à la rénovation énergétique et aux mobilités propres, et facilite les démarches des particuliers.**

L'ALEC a pour principale mission d'accompagner le Territoire vers la transition écologique en agissant en faveur de la réduction et de la maîtrise des consommations énergétiques, en luttant contre la précarité énergétique et en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables, à travers des actions de sensibilisation et d'information.

Guide disponible en téléchargement sur www.ville-saint-maurice.fr

A portrait of Aurianne Abécassis, a woman with long dark hair, smiling warmly. The background is a blurred cityscape at dusk or dawn.

PORTRAIT

AURIANNE ABÉCASSIS

Femme,
autrice
et mère

Autrice pour le théâtre, la marionnette, la radio, co-fondatrice du club d'auteurs et d'autrices ACMÉ, elle écrit pour et avec des compagnies, est accueillie dans de multiples résidences d'écriture, et encadre des ateliers. Rencontre avec Aurianne Abécassis, une Mauritiennne engagée et passionnée.

En 2006, elle s'installe à Saint-Maurice dans son studio d'étudiante, ville qu'elle ne quittera plus. Après un Master d'études théâtrales, elle est formée au conservatoire de Bobigny, puis accompagnée dans son écriture à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre.

Texte après texte, Aurianne Abécassis développe son geste d'écriture autour de problématiques politiques et sociales, ancrant résolument ses personnages dans notre époque. Ses textes sont traversés par la tension permanente entre l'individuel et le collectif.

Ses textes, *Amir avant*, *La confiance*, *Chercher les camarades*, *Taïga*, *Bonnes*

ondes sont publiés chez Lansman Éditeur. La pièce courte *Milk shake banane* est publiée à l'Avant-scène, au sein de l'ouvrage collectif *La liberté est un mot qui refuse de se taire*. Ses pièces radiophoniques sont diffusées sur France culture. Actuellement, elle co-écrit un seul en scène autour de la maternité et l'éducation genrée ou non-genrée pour la comédienne Laurie Lévêque, avec qui elle sera en résidence de création au TVO en janvier prochain, et écrit un spectacle marionnettique autour du conte de *Barbe Bleue* pour une conteuse, un ventriloque et une comédienne qui jouera en langue des signes.

Je me déplace principalement à vélo dans la ville, y compris pour me rendre

à Paris. Saint-Maurice est une ville qui permet ça ! Je traverse le Bois de Vincennes quotidiennement pour tous mes déplacements, c'est mon plaisir.

Côté cinéma, je suis très investie, depuis le début, dans l'Association Pour la Renaissance du Capitole et dans le comité consultatif pour le Capitole. C'est une cause qui me tient très à cœur, j'appartiens aux irréductibles défenseurs de ce cinéma. Depuis que la Ville a rejoint le festival national La Fête du court métrage, je fais partie de l'équipe de programmation. J'encadre parfois des ateliers d'écriture au sein de l'association mauritienne Les Ateliers partagés, créée par cinq membres de l'association Le Capitole.

« Chaque matin elle se disait : Je suis à ma place. Elle se disait : Je pourrais être le personnage principal d'une vie qui se déploierait là, au milieu de ces touches de couleurs posées comme par un hasard heureux - du vert pour les arbres, du gris pour les rues, du bleu. Et mon histoire commencerait ici. Dans cette ville. »

CULTURE

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE



Molières 2020
du théâtre privé
et comédienne
dans un spectacle
de théâtre privé.

Marie des Poules – gouvernante chez George Sand

Samedi 16 janvier 2021 à 19h

Si les conditions sanitaires le permettent.

George Sand et Marie Caillaud. Deux femmes, deux destins, un même combat pour la liberté. Lorsqu'à onze ans, Marie Caillaud entre à Nohant au service de George Sand, elle ne sait pas encore qu'on l'appellera Marie des Poules, la servante qui va chercher les œufs au poulailler. Elle ne sait pas non plus qu'elle y apprendra à lire, à écrire, à jouer la comédie et à interpréter 35 pièces écrites par George Sand. Elle sait encore moins qu'elle éprouvera les souffrances d'un amour qui va la marquer à vie...

Une pièce de Gérard Savoisien

Avec : Béatrice Agenin et Arnaud Denis

Mise en scène : Arnaud Denis assisté de George Vauraz

Décors : Catherine Bluwal

Lumières : Laurent Béal

Créateur sonore : Jean-Marc Istria

Création marionnettes : Julien Sommer –
Le Théâtre des Marionnettes Parisiennes –
Champ de Mars

Informations pratiques

Tarifs

Solo : osez la découverte **10 €**

Duo : venez à deux **15 €**

Multi : chacun son tarif **7 €** (groupes à partir de 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux – sur présentation d'un justificatif)

Seniors : **5 €** (à partir de 65 ans)

Dans la limite des places disponibles.

Réservations et achats de places

Billetterie en ligne (Billetweb)

Via la page Théâtre du site de la Ville :

www.ville-saint-maurice.com

En venant à la Mairie

À la régie, au 1^{er} étage de la Mairie.

Paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre

Ouverture de la billetterie 30 mn avant le début du spectacle (réservation conseillée).

Paiement en espèces et chèque uniquement.

Au TVO aussi, il faut prendre de nouvelles habitudes

- Le port du masque est obligatoire avant et pendant le spectacle (dès 11 ans).
- Distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée du théâtre.
- Un fauteuil vacant entre chaque groupe de spectateurs (de 2 à 6 pers. maximum).
- Respect de la distanciation physique et des gestes barrières.
- Sortie du public rang par rang.

TRIBUNES

MUT'COM LA MUTUELLE COMMUNALE DE SAINT-MAURICE

Lors de mes permanences, je vois les difficultés qui touchent notre population : chômage, précarité, logement, santé. Beaucoup de Mauritiens ne disposent que du régime général de la Sécurité Sociale pour se soigner, n'ayant pas la capacité financière de souscrire à une mutuelle qui permettrait une meilleure prise en charge des soins. Face à ce constat, animée d'un sentiment légitime de solidarité, la Ville a pris la décision, en partenariat avec l'Association à but non lucratif MUT'COM, de proposer une mutuelle de santé communale avec des tarifs négociés pour nos concitoyens. Sans engagement financier, la ville, à travers le CCAS, facilitera la mise en relation entre nos administrés et l'association. Cette mutuelle sera accessible à tous, quels que soient les conditions de ressources, l'âge et la situation professionnelle. Le seul critère est de résider à Saint-Maurice. Votre qualité de vie et votre pouvoir d'achat sont toujours au cœur de nos préoccupations. Nous le prouvons encore.



Krystina Béhête

Maire adjointe en charge des solidarités et des seniors
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

UN DÉNI DE DÉMOCRATIE LOCALE

À l'issue du Conseil Municipal du 15 Juin 2020, nous avons dû saisir en référé le Tribunal administratif pour contester le fait que nous ne soyons pas membres de l'une ou l'autre des deux commissions suivantes : appels d'offre et délégation de service public. La majorité LR a permis, par passivité calculée, de rendre éligible les communistes, arrivés 3^{ème} aux élections municipales, dans chacune des deux. Nous avons anticipé ce scénario par écrit auprès du Maire en amont du scrutin. Sans succès. Tout en gardant sa majorité, le Maire aurait pu nous y intégrer. Nous restons encore plus vigilants lorsque des décisions sur ces thématiques doivent être votées en séance plénière. Pourquoi la majorité met-elle autant d'énergie et de moyens financiers (avocat, témoignages écrits) pour que nous ne puissions pas réellement contrôler le bon usage de l'attribution au secteur privé de votre argent, celui de vos impôts ! Une seule question qui vaille : qu'il y a-t-il à cacher ?



Patrick Grange

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

LA SANTÉ EN DANGER

La crise sanitaire actuelle est le révélateur brutal des carences de notre système de santé. L'hôpital public, mis à mal par des années de politiques axées sur la réduction des budgets, ne tient que grâce à l'investissement de son personnel qui exerce souvent dans des conditions de travail épuisantes.

À cette faillite s'ajoute l'accentuation des déserts médicaux au sein même de régions urbaines. Saint-Maurice à cet égard ne fait pas exception et la ville est classée depuis 2018 par l'agence régionale de santé (ARS) en « zones d'actions complémentaires » – anciennement appelées « zones fragiles ».

Face à ces difficultés, le renforcement de l'offre médicale par la création de centres municipaux de santé peut constituer un objectif. Ceux-ci, pluridisciplinaires, porteurs d'un projet de santé et d'une mission de prévention et d'éducation, se doivent d'accueillir des praticiens conventionnés en secteur 1, permettant une médecine abordable avec un reste à charge minimum.



Jean Loiseau

Conseiller municipal
Liste Saint-Maurice en commun
<https://saintmauriceencomm.wixsite.com/st-maurice-en-commun>

PERMANENCES

de la Municipalité

De 11h à 12h

- Place Montgolfier et salle des Arcades le **samedi 9 janvier**.
- Marché Émile Bertrand et Panoramis le **dimanche 10 janvier**.

de votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice les **lundis 14 décembre 2020** et **18 janvier 2021** à partir de 18h.

20/12

PHARMACIE DU CENTRE
67 rue de Paris à Charenton
01 43 78 78 09

25/12

**PHARMACIE
DE GRAVELLE**
118 rue de Paris à Charenton
01 43 68 18 32

27/12

PHARMACIE DES QUAIS
58 bis quai des Carrières
à Charenton
01 43 68 43 50

01/01

PHARMACIE CENTRALE
54 rue de Paris à Charenton
01 43 68 01 41

03/01

PHARMACIE LAY
138 - 144 rue Edouard Vaillant
à Alfortville
01 43 75 37 14

10/01

**PHARMACIE
DES DEUX COMMUNES**
46 avenue de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

17/01

**GRANDE PHARMACIE
DE CHARENTON**
3 place des Marseillais
à Charenton
01 43 75 14 68

**PHAR
MACIES**

URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. 14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances

Avraham GUETTA - Manel
BENOUDA - Joseph LEVY -
Nathan SFRÉ GARNIER- Andrea
BAROUDI - Lalya et Ndella
KANTÉ - Paolo OYANE DIJOUX -
Théo-Syphax BOUKANDOUL
ZABARDI - Lou RAGAINÉ - Anaïs
RICHAUD GANIER - Gautier
GUÉVEL.

Décès

Nicole BERNARD - Eugénie
TOUBOUL veuve JULLIEN -
Catherine NANNI veuve NIVOT -
Ginette RÉRAT veuve DIEPOIS -
Micheline DELALEU veuve
TAVAN - Micheline PEGORIER -
Christiane HOUSSEAUX épouse
BOUILLARD - Paul MORIN -
Colette METTOUDI veuve
HAGÈGE - Maryvonne LE PABIC
épouse BOUGRO - Charles
AZAU - Renée BOBINSKI veuve
PORCHER - Joseph CHIRON -
Suzanne BÉNARD veuve
TOURNIER - Claudine MADELEINE
épouse DAHAN.

Mariages

Erdal DOGAN et Amélie HATTAB -
Walid BOULEFAA et Racha AIT
BACHIR - Cesar ESTUPIAN
CARMONA et Lucie FOULATIER.

PACS

Niels CABARET et Adèle HOSEK -
Lucas CHOPIN et Morgane
ZAGO - Cédric SPECHT et Liliane
DEVAUX - Gabriel MARZOUK et
Line THIENPHOUN.

ENCOMBRANTS

Pour éviter la prolifération des dé-
pôts sauvages, le Territoire Paris
Est Marne&Bois propose l'enlève-
ment de vos encombrants tous les
lundis. Ils doivent être sortis le di-
manche à partir de 19h30.
L'enlèvement se fait également sur
rdv au 01 30 06 87 97.

REMISE DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Cette année, en raison du contexte
sanitaire, le déjeuner à l'Espace
Delacroix est annulé. Le CCAS de
Saint-Maurice offre donc aux plus de
65 ans un colis de Noël. Ce colis est à
retirer salle Pagnol (impasse Junot)
pour les personnes déjà inscrites.

Retrait de 9h à 11h30 ou de 14h à
16h en fonction de la 1^{ère} lettre de
votre nom de famille.

- Lundi 14/12 : noms commençant par les lettres de A à H.
- Mardi 15 : noms commençant par les lettres de I à P.
- Mercredi 16 : noms commençant par les lettres de Q à Z.



**J'AIME SAINT-MAURICE,
J'AIME MES COMMERÇANTS**

*J'achète à
Saint-Maurice!*

**PLUS QUE JAMAIS, NOTRE SOUTIEN EST INDISPENSABLE
POUR PERMETTRE À NOS COMMERÇANTS DE TRAVERSER
CETTE CRISE SANITAIRE ET POURSUIVRE LEUR ACTIVITÉ.**